

AVIS D'EXAMEN PROFESSIONNEL AU TITRE DE L'ANNÉE 2026
RÉDACTEUR PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE (PROMOTION INTERNE)
FILIÈRE ADMINISTRATIVE – CATÉGORIE B
 (Arrêté d'ouverture n° 26-31 du 6 février 2026)

Le Centre de gestion de la fonction publique territoriale d'Indre-et-Loire organise, en convention avec les Centres de Gestion de l'interrégion Ile de France/Centre-Val de Loire, l'examen professionnel de rédacteur principal de 2^{ème} classe par voie de promotion interne au titre de l'année 2026.

CONDITIONS D'INSCRIPTION	DATES ET LIEUX DES ÉPREUVES
<p>Peuvent se présenter à l'examen professionnel par voie de promotion interne : Les fonctionnaires relevant du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux, titulaires du grade d'adjoint administratif principal de 1^{re} classe ou du grade d'adjoint administratif principal de 2^e classe et comptant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au moins douze ans de services publics effectifs, dont cinq années dans ce cadre d'emplois en position d'activité ou de détachement ; <p><u>OU</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Au moins dix ans de services publics effectifs, lorsqu'ils exercent les fonctions de secrétaire de mairie d'une commune de moins de 2000 habitants depuis au moins quatre ans. <p>Toutefois, et conformément à l'article 16 du décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013, les candidats peuvent subir les épreuves d'un examen professionnel au plus tôt un an avant la date à laquelle ils doivent remplir les conditions d'inscription au tableau d'avancement. Par conséquent, sont admis à se présenter à l'examen 2026, les adjoints administratifs principaux de 1^{re} classe ou de 2^e classe qui rempliront les conditions visées ci-dessus le 1er janvier 2027.</p>	<p>Épreuve d'admissibilité : Le jeudi 24 septembre 2026 (le lieu d'examen sera précisé ultérieurement)</p> <p>Épreuve d'admission : Au Centre de gestion d'Indre-et-Loire Les jours et horaires seront communiqués ultérieurement.</p>

La période d'inscription en ligne et de retrait des dossiers est fixée du mardi 3 mars 2026 au mercredi 8 avril 2026 inclus.

Les demandes d'inscription sont à effectuer par internet, via le portail national www.concours-territorial.fr ou sur le site www.cdg37.fr ou à défaut, par courrier adressé au Centre de gestion d'Indre-et-Loire, 25 rue du Rempart, CS 14135, 37041 Tours Cédex 1.

La date de clôture des inscriptions (date limite de dépôt des dossiers) est fixée au jeudi 16 avril 2026 inclus.

Les dossiers d'inscription comportant les pièces demandées devront être transmis via l'espace sécurisé ou être postés avant minuit (cachet de la poste faisant foi) ou déposés à l'accueil du Centre de gestion d'Indre-et-Loire aux jours et heures d'ouverture **au plus tard, le jeudi 16 avril 2026.**

Le Président du Centre de gestion d'Indre-et-Loire

Michel GILLOT

